



**Compte rendu du Conseil d'école
Mardi 5 novembre 2019**

Directeur : Frankie SAMSON

Inspecteur de l'Éducation nationale : Frank RENNESSON, absent excusé

Enseignants :

Lénaïg ALLANÇON (CP/CE1), Nathalie SANTINHO (CP, absente excusée), Maryline BARBAS (CE1), Marie-Noëlle LACROIX (CE1/CE2), Delphine MEYER (CE2), Fanny ROUSSET (CE2, absente excusée), Annie FEUVRIER (CM1), Nathalie VACHER (CE2/CM1/CM2), Noémi TAING-FERENCZI (Décharge de direction, CM2, absente excusée), Clémentine MECHIN (BDM, absente excusée) et Frankie SAMSON (CM2)

Mairie : Monsieur le Maire Dominique BAVOIL, Madame Dina BRUNELLO adjointe aux affaires scolaires, Monsieur Dominique MENARD adjoint aux services techniques

Parents élus présents :

FCPE : Carole PETILLON, Caroline PEYRONNET, Romain FOSSE, Maya DE BUHAN

PEEP : Stéphanie HAMEL, Sandrine DELAPORTE ; Rokhayatou BA, Natacha KERZERHO, Sandrine EMERY-SCHRENK

Les élus suppléants ne prennent pas part au vote sauf absence d'un titulaire.

Ordre du jour :

- 1) Le règlement intérieur de l'école, vote
- 2) La rentrée, les effectifs, les vacances
- 3) Les projets : projet d'école, projets des classes
- 4) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et la sécurité
- 5) Le RASED, les dispositifs d'aides aux élèves
- 6) Le périscolaire, la restauration scolaire, les études surveillées
- 7) Les comptes de l'école, la coopérative scolaire
- 8) Proposition pour un vote uniquement par correspondance lors des élections des représentants de parents à la rentrée 2020, vote
- 9) Modalités de distribution des documents émanant des associations de parents d'élèves et de la mairie, vote
- 10) Points mairie
- 11) Points et questions des parents,

1 annexe : plaquette du RASED

Madame Stéphanie HAMEL est nommée secrétaire de séance

1) Le règlement intérieur de l'école, vote

Lecture du règlement et vote.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Le règlement intérieur prend en compte l'article 5 de la loi pour une École de la confiance qui inscrit le droit à une scolarité sans harcèlement dans le code de l'éducation.

Par ailleurs, le règlement précise : « Les activités d'EPS et de natation scolaire sont obligatoires : les élèves ne peuvent en être dispensés que sur certificat médical. »

Enfin, le règlement précise cette année que les cheveux longs doivent être attachés.

Les représentants des parents d'élèves demandent une certaine indulgence pour les enfants les plus jeunes (CP/CE1) qui ont du mal à se recoiffer seuls. Les parents doivent néanmoins s'engager à attacher les cheveux de leurs enfants avant de les amener à l'école.

La charte de la Laïcité et la charte commune des règles de vie périscolaire et école sont annexées à ce règlement. Ce règlement est adopté et sera distribué à tous les élèves. Élèves et familles devront le signer.

***Il est indispensable que tous s'engagent à le respecter pour le bon fonctionnement de l'école.
En particulier, nous prions les parents de respecter les horaires de l'école.***

2) La rentrée, les effectifs, les vacances

La rentrée s'est bien déroulée.

Taux de participation aux élections de représentants de parents d'élèves : 59,34 %.

Félicitations aux représentants de parents élus.

Voici la structure pédagogique de l'école à ce jour :

CP de Mme SANTINHO, 22 élèves

CP/CE1 de Mme ALLANÇON, 23 élèves (17 CP et 6 CE1)

CE1 de Mme BARBAS, 27 élèves

CE1/CE2 de Mme LACROIX, 26 élèves (11 CE1, 15 CE2)

CE2 de Mmes MEYER et ROUSSET, 28 élèves

CM1 de Mme FEUVRIER, 27 élèves

CE2/CM1/CM2 de Mme VACHER, 22 élèves (6 CE2, 10 CM1, 6 CM2)

CM2 de M. SAMSON et Mme TAING-FERENCZI, 27 élèves

Soit un total de 202 élèves répartis sur 8 classes.

*** Calendrier des Vacances Scolaires 2018/2019, Zone C, Académie de Versailles**

Vacances de la Toussaint : Du samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019, reprise le lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël : Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020, reprise le lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver : Du samedi 8 février 2020 au lundi 24 février 2020, reprise le lundi 24 février 2020

Vacances de printemps : Du samedi 4 avril 2020 au lundi 20 avril 2020, reprise le lundi 20 avril 2020

Pont de l'Ascension : Du mercredi 20 mai 2020 au lundi 25 mai 2020, reprise le lundi 25 mai 2020

Vacances d'été : Samedi 4 juillet 2020.

3) Projets d'école, pour l'école et de classes

*** Le projet d'école :**

L'équipe pédagogique a défini 3 principaux axes de travail pour ce projet d'école 2015-2020 :

Axe A : Langages pour penser et communiquer

Développer les activités d'expression orales et écrites dans l'ensemble des domaines disciplinaires.

Prévenir et prendre en compte la difficulté en élaborant des projets individualisés.

Axe B : Les représentations du monde et l'activité humaine

Ouvrir les élèves sur le monde qui les entoure et en particulier sur les environnements naturels et culturels.

Passer de l'espace perçu à l'espace conceptualisé, au travers de l'étude de l'environnement et des créations de l'Homme.

Axe C : Formation de la personne et du citoyen

Participer activement à l'amélioration de la vie collective.

Éduquer à la santé

Développer le jugement face à l'usage d'Internet ou des réseaux sociaux.

Un bilan positif de ce projet d'école a été réalisé en Conseil des maîtres le 05/11/2019. Toutes les actions sont reconduites. Les actions des trois axes sont renforcées (Avenant au projet d'école pour les APC, [partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse](#), plusieurs Blogs de classes, tri sélectif dans l'école, [partenariat avec le SIOM](#), sorties Nettoyons la nature de toutes les classes, élection de délégués de classe en CE2, CM1 et CM2, mise en place d'un Conseil d'école des enfants, partenariat avec le [salon du livre Lirenval](#), partenariat avec la Maison de retraite EHPAD Les Eaux Vives, partenariat avec le [théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines](#), interventions de M. ARONDEL pour des débats philosophiques en CE2, CM1 et CM2, partenariat avec la gendarmerie et la police municipale, partenariat avec l'association [L'Amour en boîte](#), interventions dans les classes et partenariat avec la [Banque alimentaire de Paris Île-de-France](#) autour du gaspillage alimentaire).

Un avenant au projet d'école, concernant les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) a été rédigé et validé par l'Inspecteur de l'Éducation nationale.

Des séances de 30 minutes, 3 fois par semaine, le lundi, le mardi et le jeudi, sont proposées aux élèves à besoins particuliers. L'accord des parents est indispensable.

Des ateliers et activités pédagogiques adaptés au niveau des élèves, seront proposés à ceux qui bénéficient d'APC :

En CP et CE1 :

Atelier décodage et conscience phonologique

Atelier compréhension de consignes orales et de lecture de consignes

Atelier jeux de société, jeux pédagogiques autour de la lecture

Atelier de lecture à voix haute, d'interprétation de textes de théâtre, de poèmes

Activités autour de la numération, les opérations et la résolution de problèmes mathématiques

Activités portant sur le respect d'autrui.

En CE2, CM1 et CM2 :

Atelier de lecture fonctionnelle, de consignes et d'énoncés de problèmes

Atelier de lecture à voix haute, d'interprétation de textes de théâtre, de poèmes

Activités autour de l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Activités autour de la numération, le sens et la technique des opérations et la résolution de problèmes mathématiques

Activités portant sur le respect d'autrui.

Un bilan de ce projet d'école 2015-2020 sera réalisé et un nouveau projet d'école sera élaboré pour les années 2020-2025. Il prendra en compte les résultats des évaluations nationales CP et CE1. Ces évaluations depuis l'année scolaire passée nous ont permis de définir des axes de travail pour le cycle 2 et notamment :

- Proposer quotidiennement des problèmes mathématiques aux élèves.
- Proposer quotidiennement des dictées de sons, de syllabes aux élèves.
- Pratiquer des ateliers résolution de problèmes par groupe en faisant expliciter par les élèves les stratégies de résolution.
- Renforcer les compétences en résolution de problèmes par l'utilisation de jeux mathématiques.
- Renforcer le travail sur les phonèmes par le jeu.

Il intégrera les dernières directives ministérielles ([100 % de réussite au CP](#), [directives 2018 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux](#), [Plan mathématiques](#), [conforter l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères en maternelle et continuité avec l'élémentaire](#))

Ce projet prévoira également l'élaboration de programmations des apprentissages par niveau et par cycle au sein de notre école dans les domaines notamment des langues étrangères et des sciences.

Les parents d'élèves peuvent s'associer à son élaboration en se rapprochant de M. Samson.

* Les projets pour l'école :

Tous ces projets pour l'école et les classes visent à renforcer les apprentissages des élèves en les rendant plus concrets, en s'appuyant sur les connaissances et les pratiques des professionnels intervenants, en développant l'interdisciplinarité prônée par les programmes, en permettant de développer les compétences du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture. Ils mettent en œuvre des actions liées aux 3 axes prioritaires de notre projet d'école.

Merci aux enseignants pour leur investissement dans ces projets, aux partenaires, aux intervenants extérieurs, aux parents et à la mairie qui sont partie prenante de plusieurs de ces projets.

- Élections des délégués de classe en CE2, CM1 et CM2 : les vendredi 11 et lundi 14 octobre 2019.
- Conseil d'école des enfants réunissant tous les délégués élus.

Premier conseil le **jeudi 12 décembre 2019 à 15h20** et 1 fois par trimestre au moins. Nous étudierons des propositions des élèves de toutes les classes pour améliorer la vie à l'école. Des demandes pourront être faites auprès de la mairie.

- Nettoyages nature : Un nettoyage du quartier sera réalisé par les classes de CP/CE1, CE2, CE2/CM1/CM2 et CM2 le mardi **12 novembre 2019 de 13h30 à 15h00**. Un autre nettoyage nature sera effectué le **mardi 17 mars 2020 de 13h30 à 15h00** par les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CM1. Les parents y sont les bienvenus.

- Tri des déchets, sensibilisation aux enjeux écologiques et au gaspillage alimentaire : Tri du papier et autres déchets dans toutes les classes, Intervention du SIOM lombricomposteur et champignons, visite d'une compostière, spectacle « Lombric Fourchu sauve ta planète » intervention de la Banque alimentaire autour du gaspillage alimentaire.

- Journée randonnée de toutes les classes en avril 2020 (avec pique-nique). Les parents y sont les bienvenus.

- Piscine : Pour toutes les classes, toute l'année.

- Anglais : Tous les enseignants enseignent l'anglais dans leur classe.

- Allemand : pour les élèves de CM1 et de CM2, décloisonnement en CM1 et CM2. Mme Feuvrier enseigne l'allemand à ses élèves et à ceux du CM2 de M. Samson. Mme Vacher enseigne l'allemand à ses élèves.

- Musique : Intervenante Agnès GARÇON, le jeudi et le vendredi, dans toutes les classes.

2 spectacles prévus, les parents d'élèves sont cordialement invités à ces spectacles à l'espace Jean Racine le **jeudi 18 juin 2020 à 18h30 et 19h30**. Des spectacles sont prévus avec et pour d'autres écoles de la ville ainsi qu'à la Maison de retraite et EHPAD les Eaux Vives de St Rémy.

- E.P.S. : Intervenant Willy KOUATAT, le lundi, le jeudi et le vendredi pour toutes les classes.

Des rencontres sportives avec les écoles élémentaires de la commune seront organisées.

- Bibliothèque : 6 parents intervenants (Mme FONTANIER, Mme DELAPORTE, Mme THOMAS et M. GUELFUCCI, Mme CAKIR et Mme VITEL-LEPINAY) les lundis et jeudis pour toutes les classes.

- ¼ d'heure de lecture plaisir : Tous les mardis, tous les élèves et les enseignants de l'école profitent d'un quart d'heure de lecture plaisir au même moment (13h30-13h45). Chaque classe met en place un autre quart d'heure de lecture dans la semaine. L'activité rencontre beaucoup de succès, les enfants et les adultes apprécient de lire à ce moment. Pour les CP ce sont les CE2 qui leur lisent une histoire en ce début d'année.

- Permis piéton et permis cycliste avec la Police municipale et la gendarmerie.

- Rappel des lois Permis Internet CM2 avec la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de la gendarmerie)

- Dispositif Apprendre à Porter Secours CM2 : partenariat avec la Croix rouge.

- Participation à la collecte pour l'association L'Amour en boîte les **vendredi 15 et lundi 18 novembre 2019 de 8h20 à 8h45**.

- Site Internet de l'école : <http://blog.ac-versailles.fr/ecolejeanjaouressaintremy>

- Blogs pour 5 classes :

CP/CE1 de Mme Allançon (avec mot de passe) : <https://web.klassroom.fr/>

CP de Mme Santinho (avec mot de passe) : <https://web.klassroom.fr/>

CM1 de Mme Feuvrier (avec mot de passe) : <https://web.klassroom.fr/>

CE2/CM1/CM2 de Mme Vacher (avec mot de passe) : <https://web.klassroom.fr/>

CM2 de M. Samson et Mme Taing-Ferenczi : <http://blog.ac-versailles.fr/cm2jaouressaintremy>

- Salon du livre Lireval, participation des 8 classes. Lecture de livres et classement par ordre de préférence. 5 livres par classe, achetés par la mairie, autour du thème Les temps forts. Des rencontres d'auteurs ou d'illustrateurs de ces livres sont prévues pour les élèves. <https://www.lireval.com/>. Toutes les classes se rendront au salon à Chevreuse.

- Sorties culturelles pour toutes les classes : Espace Jean Racine, musées, Maison de Raymond Devos...

- Liaison CM2/6ème : Mme Vacher et M. Samson ont assisté à un Conseil école/collège le mardi 5 novembre 2019.

Des rencontres avec des classes de 6ème sont prévues autour de défis mathématiques et de jeux en anglais. Les élèves de CM2 passeront une journée d'immersion au collège. M. Samson assistera à des conseils de classe de 6ème. Des réunions de conseil écoles/collège sont prévues avec les enseignants de CM2, les directeurs d'école, l'Inspecteur, une conseillère pédagogique, les enseignants du collège et le principal adjoint pour améliorer la liaison CM2/6ème.

- Liaison GS/CP : Des actions seront menées pour accueillir dans notre école les élèves de Grande Section de la maternelle Saint-Exupéry. Des ateliers seront proposés aux élèves de CP et GS mélangés, en lien avec le projet de notre école et le projet d'école de la maternelle. Une rencontre autour de danses folkloriques aura également lieu avec des élèves de maternelle et de CP et de CE1.

- Fête de fin d'année. Une kermesse aura lieu le **vendredi 26 juin 2020**. Des stands de jeux seront proposés et un banquet avec les plats préparés par les parents. Le périscolaire participera également à cette fête.

* Les projets de classes :

CP Mme Santinho : Projet jardin avec les élèves de CE1/CE2 de Mme Lacroix. Mise en pratique d'une méthode heuristique en mathématiques (manipulation et jeux mathématiques).

CP/CE1 Mme Allançon : Mise en pratique d'une méthode heuristique en mathématiques (manipulation et jeux mathématiques).

CE1 Mme Barbas : Projet avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : Promenons-nous dans les bois.

CE1/CE2 Mme Lacroix : Projet avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : Promenons-nous dans les bois. Projet jardin avec les CP de Mme Santinho.

CE2 Mmes MEYER et ROUSSET : Projet autour du conte. Projet en partenariat avec la Maison de Famille Les Eaux Vives.

CM1 Mme Feuvrier : Projet de participation au Kangourou des maths

Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif (PACTE) autour du théâtre en partenariat avec le [Théâtre de Saint-Quentin](#) ([Diaporama sur le blog de l'école](#))

CE2/CM1/CM2 Mme Vacher : Projet de participation au [Kangourou des maths](#). Projet avec des élèves de 6^{ème} du [collège Pierre de Coubertin](#). [Permis Internet avec la gendarmerie nationale](#)

CM2 M. Samson et Mme TAING-FERENCZI :

Projets de correspondance scolaire avec correspondant familial ou amical des élèves et avec une classe [d'une école de Madagascar](#). Projet de défis mathématiques avec des élèves de 6^{ème} du [collège Pierre de Coubertin](#)

Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif (PACTE) autour du théâtre en partenariat avec le [Théâtre de Saint-Quentin](#) ([Diaporama sur le blog de l'école](#)). [Permis Internet avec la gendarmerie nationale](#). Projet cyclisme.

CE2, CM1, CE2/CM1/CM2, CM2 : Ateliers débats philosophiques avec l'intervention de Monsieur ARONDEL.

Monsieur le Maire propose que les classes puissent visiter le chantier de construction du nouveau centre de loisirs et de restauration. La proposition intéresse l'équipe enseignante et contact sera pris avec Madame Brunello.

* **Évaluations nationales CP et CE1 :**

Des évaluations nationales ont été réalisées en CP et en CE1 les semaines du 16 au 27 septembre 2019.

Elles permettront aux enseignantes d'adapter leur enseignement en fonction de l'exploitation des résultats et de prendre en compte les élèves repérés en besoins particuliers. (Nombre d'élèves repérés en besoins particuliers : CP Mme Santinho : 11 élèves en mathématiques et français, CP Mme Allançon : 4 élèves en français, CE1 Mme Allançon : 2 élèves en mathématiques, CE1 Mme Barbas : 3 élèves en mathématiques, CE1 Mme Lacroix : 2 élèves en mathématiques) Les résultats de ces évaluations seront transmis aux familles le **samedi 30 novembre 2019**.

En CP, en français, les items les plus échoués sont : reconnaître des lettres, reconnaître le son des lettres, manipuler phonèmes et syllabes.

En CP, en mathématiques, les items les plus échoués sont : comparer les nombres, associer un nombre à une position

En CE1, en mathématiques, les items les plus échoués sont les opérations (addition et soustraction), résoudre des problèmes et reproduire un assemblage.

Ces évaluations CE1 montrent des progrès en français comparées à celles de l'année scolaire dernière.

Certains exercices de mathématiques ont pu déstabiliser quelques élèves et notamment ceux portant sur le placement de nombres sur une droite non graduée ou ceux portant sur la reproduction d'un assemblage. Un travail spécifique sur ces points sera mené en CP et en CE1.

Le temps limité de chaque exercice a pénalisé certains élèves de CP.

Évaluations de classe et livrets :

Des évaluations de classe sont remises aux familles tout au long de l'année dans toutes les classes.

Des livrets scolaires uniques et nationaux (LSU) sont remis aux familles deux fois par an (**janvier et juin 2020**).

Ils suivent la scolarité obligatoire de chaque élève jusqu'en classe de 3^{ème}. Les objectifs d'apprentissage seront évalués : Non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés. Un bilan de fin de cycle sera remis aux parents d'élèves de CE2 en juin 2020. Il permet de faire état du niveau de maîtrise des compétences du socle commun.

Les enseignants recevront toutes les familles (parents et enfants) le **samedi 30 novembre 2019** pour un bilan de mi trimestre.

Les parents peuvent accéder aux livrets scolaires de leur enfant via le site Internet <https://educonnect.education.gouv.fr>.

Les identifiants et mots de passe seront remis aux parents le **samedi 30 novembre 2019** si leur compte n'a pas encore été créé.

4) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et la sécurité

Les objectifs du PPMS sont :

- être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur ou un attentat-intrusion
- assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs
- appliquer les directives des autorités
- enseigner, dans le cadre de l'enseignement moral et civique et des sciences, la sensibilisation à la prévention des risques et les manières de faire face à ces risques.

Le PPMS prévoit 5 zones de mise à l'abri ou de confinement : Salle de Mme Feuvrier pour les CE2 et CM1, bibliothèque pour les CE2/CM1/CM2 et parents intervenants, salle de classe de Mme Santinho pour les CP et CE1, salle de classe de Mme Lacroix pour les CE1/CE2 et salle de classe de M. Samson pour les CM2 et personnels RASÉD.

Des actions sont menées auprès des élèves en sciences et enseignement moral et civique pour évoquer les risques naturels et les attitudes à adopter face à ces risques.

Un exercice en mise à l'abri ou confinement aura lieu **le 28 janvier 2020** pour toutes les écoles de la circonscription.

Un volet Attentat/Intrusion a été ajouté au PPMS. Il prévoit 2 postures en fonction des événements : se cacher ou s'échapper. Il a pour but d'initier les élèves aux postures à adopter en cas d'intrusion malveillante dans l'école.

Un exercice a été mené le mardi 15 octobre 2019. Une intrusion était simulée.

5 classes se sont cachées, une classe n'a pas eu le message d'alerte, 2 classes étaient à la piscine.

Les enseignants ont au préalable mené des actions en classe auprès de leurs élèves pour les informer de la mise en place de ce volet PPMS et des deux façons possibles de réagir. Des simulations ont été menées dans plusieurs classes.

L'exercice a montré la faiblesse et la lenteur de l'alerte par SMS. Un signal lumineux et sonore pourrait être prévu dans toutes les classes et la bibliothèque en cas d'intrusion.

Des exercices de sécurité incendie sont réalisés plusieurs fois dans l'année. Le premier sera mené le **jeudi 14 novembre 2019**.

5) Le RASED, les dispositifs d'aides aux élèves

*** Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) :**

Le RASED de Chevreuse est composé d'une psychologue scolaire et de 3 enseignants spécialisés

Madame Catherine SARNIGUET, psychologue scolaire

Madame Sandra COIGNAC, maître E spécialisée en aide pédagogique

Madame Sophie SAUNIER BAZIN, maître E spécialisée en aide pédagogique

Monsieur Thomas DOUCHET, maître G spécialisé pour les aides à dominante relationnelle

Le RASED travaille sur un secteur prioritaire défini par les besoins : Chevreuse, Coignières, Le Mesnil-Saint-Denis et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, qui regroupe 14 écoles. Le RASED intervient pour des élèves en difficulté durable à l'école élémentaire et en prévention à l'école maternelle.

Les fonctions du maître E consistent à

- Aider l'élève à dépasser ses difficultés d'apprentissage.
- Apporter des méthodes et des techniques de travail.
- Aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage.
- Favoriser les liens et le transfert sur le groupe classe

Les fonctions du maître G consistent à

- Favoriser l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles, l'efficacité dans les différents apprentissages et activités proposées à l'école.
- Restaurer la communication, l'estime de soi, le désir d'apprendre.
- Permettre un engagement actif et personnel de l'enfant dans les différentes situations, la construction ou la reconstruction de l'élève.
- Favoriser les liens et le transfert sur le groupe classe.

Les fonctions de la psychologue scolaire consistent à

- L'accompagnement psychologique de l'élève.
- Donner des conseils à la famille.
- Réaliser des évaluations scolaires.
- Aider et conseiller pour l'orientation
- Aider à l'intégration.
- Réaliser des bilans psychométriques.

Les enseignants spécialisés interviennent à la demande de l'école ou des familles (dans certains cas des enfants eux-mêmes) sur le temps scolaire uniquement. Les familles sont toujours associées et leur autorisation est nécessaire.

Sur l'école Jean Jaurès, 2 élèves ont été suivis de septembre à octobre par le maître G, 2 élèves par une maître E.

D'autres élèves ont été proposés par les enseignants pour un suivi RASED.

Un test d'orthographe a été proposé par Sandra COIGNAC, maître E, aux élèves de CM2 de Monsieur Samson pour repérer les élèves à besoins.

Si vous souhaitez vous mettre en rapport directement avec le RASED il vous est possible de les joindre : Mme SARNIGUET (psychologue scolaire) 01 30 49 44 83, Enseignants spécialisés : 01 30 49 44 85.

La plaquette du RASED est annexée à ce compte rendu.

*** Autres dispositifs d'aides aux élèves :**

- Réunion d'équipe éducative réunissant tous les professionnels qui s'occupent d'un élève et ses parents.

- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et Réunion d'Équipe de Suivi de Scolarisation pour les élèves en situation de

handicap réunissant tous les professionnels qui s'occupent d'un élève et ses parents. Réunion dirigée par l'enseignante référente Armelle LE NEINDRE, en lien avec la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

- **PPRE** : Programme Personnalisé de Réussite Éducative mis au point par l'enseignant de l'élève concerné avec le soutien du RASED. Définit les activités à mener avec l'élève afin de pallier ses difficultés. Implication de la famille.

- **PAP** : Plan d'accompagnement personnalisé à demander par les parents ou l'équipe enseignante lorsqu'un enfant a des difficultés supposées durables. Avis du médecin scolaire à obtenir. Ce plan suivra l'élève tout au long de sa scolarité jusqu'au lycée et est réactualisé chaque année.

- **Activités pédagogiques complémentaires** : en œuvre depuis le 16 septembre 2019 pour toutes les classes.

Les enseignants proposent des activités de remédiation en lecture, maîtrise de la langue et mathématiques à certains élèves, en groupes restreints.

Accord de la famille obligatoire.

- **Stage de Réussite** : Stage de remise à niveau pour les élèves de CM1 et CM2. Les élèves sont proposés à ces stages par leurs enseignants, 1 semaine aux vacances de printemps, 1 semaine en août. Stages gratuits pris en charge par des enseignants volontaires pour travailler des compétences fragiles en français et mathématiques.

- **Association Coup de pouce** : Association qui apporte une aide aux élèves après la classe. Présidente : Marie Christine Lagarde, saintremycoupdepouce@free.fr, <https://www.ville-st-remy-chevreuse.fr/fiche-annuaire/coup-de-pouce/>

- **Association de Magny-les-Hameaux** : 10 X (+forts) pour aider élèves et familles face aux troubles dys. Se renseigner auprès de Mme MERABET : dixfoisplusforts@gmail.com, <https://www.dixfoisplusforts.org/>

6) Le périscolaire, les études surveillées

Une charte commune des règles de vie périscolaire et école a été élaborée par l'équipe du périscolaire et l'équipe enseignante. Elle est annexée au règlement intérieur de l'école.

*** Les études surveillées :**

Elles s'adressent aux enfants scolarisés du CP au CM2. Les enfants effectuent leurs devoirs sous la surveillance d'enseignants ou d'animateurs, après la classe. Ce temps de la journée de 16h30 à 18h00 doit permettre à l'enfant d'apprendre ses leçons et de faire ses devoirs scolaires. Ce n'est en aucun cas une aide aux devoirs. Le surveillant veille à ce que les élèves soient dans de bonnes conditions pour faire leurs devoirs et que ces devoirs soient faits.

L'étude est organisée en trois temps : goûter fourni par les parents, récréation et temps de devoirs (1 heure).

Les études surveillées accueillent entre 30 et 70 élèves répartis en 4 ou 7 groupes de 10 à 12 élèves.

L'équipe d'encadrement des études surveillées a été renforcée cette année.

L'inscription se fait au Pôle éducation enfance jeunesse et sport municipal ou sur le Portail familles : <https://src.portail-familles.net/>

7) Les comptes de l'école

*** OCCE : Coopérative scolaire**

Solde au 31 août 2019 : 4 184,14 euros

449,40 euros versés à l'OCCE au titre des cotisations et des assurances.

Les enseignants ont fait appel aux dons des parents pour renforcer les moyens de la coopérative scolaire à disposition pour les classes. Chaque classe reçoit une régie d'avance correspondant au nombre d'élèves multiplié par la moyenne des dons par élève. Nous remercions les familles qui ont donné cette année 3 471 euros pour les coopératives de classe. La moyenne des dons par élève est de 17 euros.

La Caisse des écoles attribue à la coopérative une subvention de 12 euros par élèves pour des sorties culturelles.

Autres sources de financement de la coopérative : vente des photos.

La coopérative permet à l'école de bénéficier d'une assurance et permet à l'école et aux classes de financer des projets spécifiques. C'est aussi un outil de solidarité.

8) Proposition pour un vote uniquement par correspondance lors des élections des représentants de parents à la rentrée 2020, vote

En vertu de l'Arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, le directeur propose que le vote pour les élections des représentants de parents d'élèves à la rentrée 2020 ait lieu exclusivement par correspondance.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

9) Modalités de distribution des documents émanant des associations de parents d'élèves et de la mairie, vote

Le directeur propose que les informations émanant des associations et fédérations de parents d'élèves et de la mairie soient distribuées aux familles impérativement sous enveloppe. L'enveloppe devra être fermée et porter le nom de

l'expéditeur.

Les flyers pour des invitations à des moments festifs seront exclus de ces nouvelles modalités.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

10) Points mairie

Des travaux ont été réalisés dans l'école cet été : Démolition d'une partie de l'aile sud du Vieux Jaurès, renforcement de la structure du bâtiment, remplacement du TNI de Mme Santinho, Nouvel ordinateur portable TNI Mme Allançon.
Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux du Vieux Jaurès ont été réalisés à temps avant la rentrée des classes, que le gazon a été semé et que le ravalement de la façade en pierres meulières de l'aile sud sera réalisé en 2020.

Problème de connexion Internet inexistante dans le bâtiment du vieux Jaurès. Une solution clé 4G est envisagée par les services techniques et une expérimentation doit être menée. A quelle date le sera-t-elle ?

Problème de connexion au réseau de l'ordinateur TNI de Mme Lacroix.
Il manque un ordinateur portable TNI dans la classe des CE2. Problème de stylet ne fonctionnant pas dans cette classe.

Les poubelles de cour ne sont pas vidées régulièrement. Le directeur demande que cela soit fait et que des couvercles soient installés sur ces poubelles.

Alarme PPMS : Le directeur demande la mise en œuvre d'un système d'alarme spécifique alerte Intrusion pour pouvoir donner l'alerte dans toutes les classes et la bibliothèque de l'école, un signal sonore et lumineux de préférence.
Une demande de malle PPMS pour la classe de Mme LACROIX est faite auprès de Madame Brunello. La malle devrait être livrée prochainement.

Les enseignants alertent la mairie sur la problématique et le danger des trous et flaques d'eau sur le terrain de football, à certains endroits de la cour de récréation, à l'entrée de l'école et avant le pont.
Est-il possible de prévoir une réfection complète du sol de la cour à la rentrée 2020-2021 ?

Les enseignants alertent la mairie sur un problème de stationnement de voitures, pourtant interdit, aux abords de l'école.

L'équipe enseignante renouvelle sa demande de cuisinière dans l'école pour les nombreux ateliers pédagogiques et culinaires conduits dans certaines classes.

Madame Brunello informe le conseil que le projet Interlude, qui offrira aux enfants des activités diverses pendant la pause méridienne, ne débutera qu'en janvier 2020. Elle s'excuse du retard occasionné.
Pour information, ces activités ne seront proposées que durant la pause méridienne et non plus le soir après la classe, ni le mercredi et le samedi.

Monsieur le maire informe le conseil que deux réunions seront menées prochainement concernant le projet de relocalisation des 3 salles de classes de la bibliothèque du Vieux Jaurès auprès des bâtiments A et B de l'école.
Une réunion aura lieu **le mardi 26/11/2019 à 18h30** pour associer les enseignants au projet.
Une réunion aura lieu **le mercredi 11/12/2019 ou le jeudi 12/12/2019 à 19h00** pour associer les parents au projet.

11) Points et questions des Parents

- Transmission des fiches sanitaires de liaison périscolaire aux familles (confidentialité, justification, finalité)

-> Des fiches sanitaires de liaison périscolaires pré-remplies ont été distribuées aux élèves, via les carnets de liaison, par les enseignants, et à la demande du périscolaire, pour être complétées et corrigées puis retournées à l'école. Les parents s'étonnent de l'absence de confidentialité et s'interrogent sur la justification et la finalité de ces fiches, d'autant que les renseignements sont déjà fournis via le Portail Famille.

Madame Brunello prend note de cette remarque et fera des vérifications auprès du service scolaire.

- Pourrait-il être envisagé une discussion sur le vol avec les enfants dans les classes ?

- Un « jeu » d'enfants à Jean Jaurès signalé. Les enseignants ont-ils été témoins de tels agissements ? Quelles suggestions pour les éviter ?

-> Ni les enseignants ni le directeur n'ont été informés de ces problématiques.

Les enseignants évoqueront ces problèmes lors de la distribution du règlement intérieur de l'école à tous les élèves.

Les élèves et les parents peuvent et doivent informer l'équipe enseignante directement de ces problèmes.

Un travail sur ces deux problématiques sera mené dans le cadre du premier Conseil d'école des enfants.

- Comment veiller dans le cadre d'étude surveillée à ce que tout le travail demandé soit réalisé, quel que soit l'encadrant ?

-> M. Samson fera un rappel aux animateurs des études surveillées. Les enseignants participant aux études trouvent qu'elles se passent dans de bonnes conditions d'encadrement cette année (davantage d'encadrants donc des effectifs plus légers par groupe). Les élèves ne sont pas pris en charge par le même adulte à chaque séance : ils changent de groupe d'un jour à l'autre.

Date du prochain Conseil d'école : Mardi 17 mars 2020 à 18h30

Signatures :

Frankie SAMSON, Président du conseil

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frankie Samson', written in a cursive style.

Stéphanie HAMEL, Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphanie Hamel', written in a cursive style.

Annexe 1 : Plaquette du RASED

POUR PRENDRE CONTACT AVEC LE RASED

Circonscription de Chevreuse
Antenne de Chevreuse

Ecole J. Piaget
1 rue Fabre d'Eglantine
78960 Chevreuse

Ecole G. Bouvet
Rue Neauphle le Château
78310 Coignières

Psychologue de l'EN : 01 30 49 44 83
Enseignants spécialisés : 01 30 49 44 85

Secteur d'intervention

Chevreuse

Coignières

Le Mesnil St Denis (Bois du Fay)

Saint Rémy lès Chevreuse

COMPOSITION DU RASED

Antenne de Chevreuse

Psychologue de l'Education Nationale

Catherine Sarniguet
Coignières, Chevreuse, Le Mesnil St Denis (Bois du Fay) St Rémy lès Chevreuse.

Enseignantes spécialisées pour les aides à dominante pédagogique

Sandra Coignac
Chevreuse, St Rémy lès Chevreuse

Sophie Saunier Bazin
Coignières, Le Mesnil St Denis (Bois du Fay)

Enseignant spécialisé pour les aides à dominante relationnelle

Thomas Douchet
Coignières, Chevreuse, Le Mesnil St Denis (Bois du Fay) St Rémy lès Chevreuse.

RASED :

Réseau

d' Aides

Spécialisées

aux Elèves

en Difficulté



Circonscription de Chevreuse

Inspection de l'Education Nationale
6 rue de Dampierre
78460 Chevreuse

Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur Rennesson

QU'EST-CE QU'UN RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED)

Certains enfants peuvent éprouver des difficultés à l'école (apprentissage, langage, comportement, adaptation).

Le RASED est un dispositif gratuit mis en place par le Ministère de l'Education Nationale.

Son objectif est d'apporter des aides spécifiques et de prévenir les difficultés.

Le réseau favorise la collaboration entre les enseignants et les parents des élèves concernés.

L'action du RASED s'inscrit dans un projet global pour l'enfant.

QUE PROPOSE LE RASED ?

Il propose dans les meilleurs cas des actions d'aides spécialisées :

- **Des aides à dominantes pédagogiques** pour aider l'élève à dépasser les difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages et à maîtriser ses méthodes de travail.
- **Des aides à dominantes relationnelles** pour redonner confiance à l'enfant, développer son désir d'apprendre pour favoriser son adaptation à l'école.
- **Les actions de la psychologue** comportent l'examen, l'observation et le suivi psychologiques des élèves, en accord avec leurs parents et leur enseignant.

Ces actions visent à proposer des formes d'aides adaptées (au sein ou à l'extérieur de l'école), à favoriser leur mise en œuvre, éventuellement à accompagner la famille dans la recherche d'une orientation appropriée.

La psychologue participe aussi à la prévention des difficultés ainsi qu'à l'accompagnement de la scolarité des élèves en situation de handicap.

COMMENT INTERVIENT LE RASED ?

Le RASED intervient à la demande des équipes enseignantes, des parents, des enfants.

Dans tous les cas, la collaboration de chacun avec le réseau est indispensable. Les aides spécialisées ne se substituent pas à l'action des enseignants en classe.

Si une collaboration aboutit à une aide pédagogique ou à un projet d'ordre relationnel, l'enfant participera, pendant le temps d'enseignement, au sein de l'école, à un dispositif adapté.

